

Tous nos meilleurs voeux All our Best Wishes



Chères citoyennes, chers citoyens,

Une année est si vite passée, surtout avec tous les changements que la Ville de Léry a subis!

Par exemple, parlons de la nouvelle Autoroute 30, qui apportera certainement des changements dans notre façon de voyager. Nous espérons que le trafic sera effectivement moins lourd sur la Route 132, ce qui nous apportera un peu plus de quiétude.

Aussi, la première phase du projet égout et aqueduc avec protection incendie est terminée et déjà plus de la moitié des citoyens concernés sont branchés aux services. Le Conseil municipal se tournera maintenant vers la deuxième phase et nous sommes déterminés à ce qu'elle devienne une réalité.

Je voudrais profiter de cette occasion pour offrir mes meilleurs vœux à toutes les citoyennes et à tous les citoyens ainsi qu'à tous nos employés(es) municipaux qui se dévouent pour vous sans compter et qui ont fourni un effort supplémentaire en cette année hors de l'ordinaire.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2013!

Yvon Mailhot, maire

Dear Citizens,

Another year has passed so quickly, especially with all the changes Ville de Léry has undergone!

For example, take the opening of the new Highway 30, which will bring changes in the way we travel. We hope that traffic will actually be less heavy on Route 132, which will bring us the added benefit of a little more peace.

Also, the first phase of the sewer and aqueduct with fire protection project is complete and already more than half the concerned population are connected to the services. The Municipal Council will now turn towards the second phase and we are determined to make it a reality.

I would like to take this opportunity to extend my best wishes to all citizens as well as to our dedicated municipal employees who have provided you with extraordinary service in this extraordinary year.

On my behalf as well as that of Ville de Léry Municipal Council, I wish you a very Merry Christmas and a Happy New Year 2013!

Yvon Mailhot, Mayor



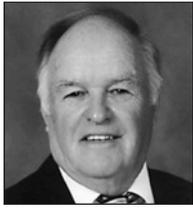
Table des matières

Votre municipalité Your Municipality.....	2
Rapport du Maire Mayor's Report.....	3-6
Faits saillants du Conseil.....	7-8
Infos municipales Municipal News.....	8-9
Environnement Environment.....	9-10
Projet d'aqueduc et d'égout sanitaire Sewer and Aqueduct Project.....	11
Service d'incendie Fire Department.....	11
Loisirs Leisure.....	12
Activités à venir Activities to come.....	12
Collecte de fonds Fund Raising.....	13
Service de police Police Department.....	13
Comité ZIP ZIP Committee.....	14
Section Jeunesse Youth Section.....	14-15



À LA MAIRIE

Votre Conseil municipal



Yvon Mailhot
Maire
maire@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x 300



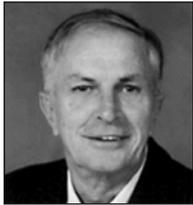
Ville de LÉRY



Lee Royko
Conseiller de La Gare
district1@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x 301



Adrien Desrochers
Conseiller Les Boisés
district2@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x 302



Albert Brault
Conseiller Bellevue
district3@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x 303



Thomas L. Oliver
Conseiller Les Riverains
district4@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x 304



Eric Parent
Conseiller du Manoir
district5@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x 305



Olivia Goodfellow
Conseillère Woodland
district6@ville.lery.qc.ca
450-692-6861 x 306

Directeur général et secrétaire-trésorier:

Dale Stewart

Directeur du service d'incendie:

Maurice Vinette

Coordonnateur mesures d'urgence:

Eric Parent

Inspecteur municipal:

Philippe Chrétien

Responsable de l'urbanisme:

Philippe Chrétien

Responsable des travaux publics:

Serge Malenfant

Président du comité consultatif d'urbanisme:

Lee Royko

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi de 8h30 à 12h00

Conception et impression du journal:

Les Publications Municipales Inc. – 1-877-553-1955
© Tous droits réservés.

VOTRE MUNICIPALITÉ / YOUR MUNICIPALITY

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL MUNICIPAL COUNCIL MEETINGS

Le 2^e lundi de chaque mois à 20 heures.

The second Monday of each month at 8 p.m.

RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LÉRY

En 2012, nous soulignons les années de service des employés suivants qui travaillent à la Ville de Léry :

Manon Berthiaume

Service de l'urbanisme - 10 ans

Suzie Brind'Amour

Taxation - 5 ans

Éric Groulx

Travaux publics - 5 ans

VOS ÉLUS VOUS REPRÉSENTENT AUPRÈS DE ...

Les personnes suivantes ont été nommées pour représenter la municipalité auprès des différents organismes locaux et régionaux suivants :

MRC de Roussillon : M. Yvon Mailhot

CITSO : M. Yvon Mailhot

Comité intermunicipal de police :
M. Adrien Desrochers

Transports Accès : M. Lee Royko

Club Optimiste de Léry : M. Albert Brault

Comité consultatif d'urbanisme :
M. Lee Royko et M. Eric Parent

FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés du 22 décembre 2012 au 2 janvier 2013 inclusivement pour la période des Fêtes.

CLOSED FOR THE HOLIDAY SEASON

Please note that our offices will be closed from December 22nd, 2012, to January 2nd, 2013, inclusively due to the holiday season.



RAPPEL / REMINDER

Nous vous rappelons que les bureaux de l'hôtel de ville sont fermés le vendredi après-midi.

We remind you that the offices of the Town Hall are always closed on Friday afternoons.

AMUSEZ-VOUS / HAVE FUN

RADIO-CANADA MET EN LIGNE UN JEU SUR LE MONDE MUNICIPAL

Radio-Canada a mis en ligne sur son site Internet un jeu interactif sur le monde municipal. *Supermaire* vise à mieux faire comprendre à la population cet univers complexe et les enjeux propres aux villes d'aujourd'hui.

Éthique, développement durable, croissance économique, démographie : la gestion municipale présente bien des défis. Le jeu *Supermaire* place le participant aux commandes d'une ville. Il doit répondre aux besoins de ses citoyens tout en conservant l'équilibre budgétaire.

L'intention de Radio-Canada est de susciter la réflexion, le tout, dans un cadre ludique.

Alors, pouvez-vous faire mieux que le maire de votre ville? Faites le test et amusez-vous!

<http://blogues.radio-canada.ca/rive-sud/supermaire>



SUPERMAIRE
J'AI MA VILLE EN TÊTE



Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«Le Léryverain» est publié à tous les quatre mois et est distribué vers le début du mois de parution. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 du mois précédant la parution. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: villedelery@videotron.ca

POUR PLUS D'INFORMATION: 450-692-6861

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE LÉRY

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter mon rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, incluant les informations sur la rémunération des membres du Conseil municipal, que j'ai déposé en séance ordinaire du Conseil municipal le 12 novembre 2012. J'ai déposé, en même temps que ce rapport, la liste des contrats de plus de 25 000 \$ depuis mon dernier rapport et la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, le tout tel que requis par l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) et l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., chapitre T-11.001).

Rapport du vérificateur - Exercice financier 2011

Les résultats pour l'année 2011 ont été vérifiés par la firme comptable Chiasson Gauvreau CA Inc. qui conclut dans son rapport que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 2011.

L'exercice s'est terminé avec des revenus de fonctionnement de 2 452 488 \$ et des dépenses d'opérations de 2 077 567 \$. L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales s'établit à 273 193 \$ après l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme ainsi qu'après avoir réservé des sommes au renflouement de réserves, dont celui du projet aqueduc-égout – phase I, de l'achat de l'emprise d'Hydro-Québec, des parcs et terrains de jeux et des matières résiduelles.

La valeur du fonds de roulement est de 225 000 \$. Une somme de 9 985 \$ demeure engagée pour l'acquisition du camion à benne en 2008 et une somme de 50 000 \$ pour l'acquisition de l'autopompe en 2011.

La rémunération des élus municipaux

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le maire reçoit annuellement 10 554 \$ et une allocation de dépenses de 5 277 \$. La rémunération d'un conseiller est le tiers de celle du maire. De plus, le maire reçoit mensuellement une rémunération de 446,88 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 223,44 \$ comme délégué de la Ville à la MRC de Roussillon. Le maire ne reçoit aucune rémunération lorsqu'il représente la Ville à toute autre activité que ses fonctions lui demandent.

Prévisions des résultats pour l'exercice financier 2012

Pour le financement du projet aqueduc et égout – Phase 1, la Ville de Léry s'est prévaluée en 2012 d'une deuxième tranche de financement à long terme de 7 100 000 \$. Pour la balance des dépenses d'investissement dudit projet, la Ville de Léry fait présentement l'utilisation de ses marges de crédit jusqu'à ce que le financement final à long terme soit mis en place. Pour le financement du réaménagement de l'intersection de la Route 132 (boulevard de Léry/boulevard René-Lévesque), la Ville de Léry s'est aussi prévaluée en 2012 d'un financement à long terme de 202 500 \$.

La dette à long terme attribuée au projet aqueduc et égout – Phase 1 s'établit à 11 409 000 \$, celle attribuée à l'achat de

l'autopompe à 285 542 \$, celle attribuée à la Place du Marquis s'établit à 236 700 \$, celle attribuée au réaménagement de l'intersection boulevard de Léry/boulevard René-Lévesque s'établit à 202 500 \$, celle attribuée à l'achat de l'emprise Hydro-Québec s'établit à 185 970 \$ et celle attribuée à l'entente de règlement entre la Ville de Châteauguay et la Ville de Léry relativement aux services de police pour les années 2000 à 2010 s'établit à 60 000 \$.

Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours laissent présager un léger surplus, et ce, malgré une hausse constante des coûts et les imprévus de cette année.

Liste des contrats accordés par Ville de Léry

<i>Nom</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Hydro Québec	Contribution aux coûts des travaux d'alimentation en électricité – 50, rue du Parc-Tisseur	95 997 \$
Genivar	Ajustement d'honoraires professionnels de génie – Projet aqueduc et égout – Phase I	4 339 \$
Paris, Ladouceur	Acquisition de servitudes secondaires permanentes – Mandat évaluateur agréée	6 500 \$
PG Solutions	Contrats d'entretien et de soutien des applications	6 951 \$
Louise Rivard	Services d'arpentage – Projet aqueduc et égout – Phase I	30 000 \$
Genivar	Ajustement d'honoraires professionnels de génie – Projet aqueduc et égout – Phase I	1 869 \$
Hydro Québec	Contribution aux coûts des travaux d'alimentation en électricité – 1372, chemin du Lac-Saint-Louis	112 971 \$
Hydro Québec	Contribution aux coûts des travaux d'alimentation en électricité – 1646, chemin du Lac-Saint-Louis	104 654 \$
Groupe ABS	Ajustement d'honoraires - Contrôle qualitatif des matériaux - Projet aqueduc et égout – Phase I	5 215 \$
Groupe ABS	Ajustement d'honoraires - Contrôle qualitatif des matériaux- Projet aqueduc et égout – Phase I	8 566 \$
Louise Rivard	Services d'arpentage et de piquetage – Projet aqueduc et égout – Phase I	56 742 \$

Groupe Desfor	Honoraires professionnels – Évaluation d’arbres – Projet aqueduc et égout – Phase I	34 161 \$
Entreprise M.G. Enr.	Contrat relatif à la tonte de pelouses de certains terrains	6 360 \$
Genivar	Ajustement d’honoraires professionnels de génie – Projet aqueduc et égout – Phase I	734 \$
Construction J.P. Roy	Branchement – 11, rue du Parc-Gendron – Projet aqueduc et égout – Phase I	7 789 \$
Genivar	Ajustement d’honoraires professionnels de génie – Projet aqueduc et égout – Phase I	601 \$
Lignes Maska	Contrat relatif aux lignes de rues	5 767 \$
Sintra	Construction de tranchées drainantes – Projet aqueduc et égouts – Phase I	86 010 \$
Agritex	Acquisition d’un tracteur	18 963 \$
Sintra	Pavage de certaines rues municipales	109 580 \$
Groupe Desfor	Ajustement d’honoraires professionnels – Évaluation d’arbres – Projet aqueduc et égout – Phase I	2 371 \$
Techsport	Fourniture et l’installation de modules de terrain de jeu	20 748 \$
Leblanc Ford	Acquisition d’un camion Ford F-150	19 795 \$
Construction J.P. Roy	Branchement – 25A, rue du Parc-Gendron – Projet aqueduc et égout – Phase I	5 150 \$
Construction J.P. Roy	Branchement – 39, rue du Parc-Woodland – Projet aqueduc et égout – Phase I	5 150 \$
Genivar	Ajustement d’honoraires professionnels de génie – Projet aqueduc et égout – Phase I	2 219 \$
Gérald Théorêt Inc.	Construction de service d’aqueduc et d’égouts sanitaires – Servitude «M» – Projet aqueduc et égouts – Phase I	66 770 \$
Genivar	Ajustement d’honoraires professionnels de génie – Projet aqueduc et égout – Phase I	3 640 \$
Genivar	Ajustement d’honoraires professionnels de génie – Tranchées drainantes – Projet aqueduc et égout – Phase I	8 395 \$

Leroux, Beaudry	Fourniture des services professionnels en matière d’évaluation foncière – 2013-2018	209 865 \$
Construction J.P. Roy	Travaux d’urgences – Cours d’eau «Le Grand Ruisseau»	6 840 \$
Construction J.P. Roy	Travaux – Accotement abribus – Rue de la Gare	4 374 \$
Construction J.P. Roy	Travaux – Parc de l’hôtel de ville	2 199 \$
Construction J.P. Roy	Travaux – Parc multifonctionnel	16 141 \$
Construction J.P. Roy	Travaux – Branchement des services d’égout et d’aqueduc de l’hôtel de ville	10 667 \$

Prévisions pour l'exercice financier 2013

Le Conseil municipal travaille activement à l'élaboration du budget 2013 qui sera pour lui le dernier dans le cadre du présent mandat puisque l'automne prochain auront lieu les élections municipales. L'exercice s'effectuera comme les précédents avec rigueur et prudence considérant la capacité limitée des contribuables à payer.

Par ailleurs, nous soulignons que le gouvernement du Québec doit revoir la fiscalité municipale afin de diversifier les sources de revenus des municipalités dont les responsabilités sont croissantes alors que les moyens sont décroissants.

ÉGOUT SANITAIRE ET AQUEDUC AVEC PROTECTION INCENDIE

La Phase I de ce projet a été proposée au coût de 20 339 500 \$, subventionnée par les gouvernements fédéral et provincial pour un montant de 15 092 822 \$ (75 %). Elle comprend, en plus des Parcs, le boulevard de Léry à partir du Parc-Woodland en direction ouest et le chemin du Lac-Saint-Louis de l’hôtel de ville aux limites de Beauharnois. Les travaux ont débuté en octobre 2010 et se sont poursuivis en 2012. Nous avons des retenues contractuelles pour s'assurer que tous les travaux soient complétés tels que prévus.

Au cours des trois dernières années, nous avons reçu plusieurs commentaires positifs et négatifs concernant le projet d'aqueduc et d'égout sanitaire, mais nous croyons que ces nouveaux services offriront une meilleure qualité de vie aux résidents de la Ville de Léry.

Concernant la Phase 2 du projet d'aqueduc et d'égout sanitaire, des plans préliminaires ont été déposés auprès du ministère des Affaires municipales et ces derniers nous ont informés que nous devons attendre la fin des travaux de la Phase 1 avant de pouvoir nous confirmer l'octroi de nouvelles subventions. Nous sommes déterminés à ce que la phase 2 devienne une réalité et nous comptons sur votre appui pour en arriver à la réalisation de ce projet.

SERVICE D'INCENDIE ET SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

L'engagement du Conseil municipal est d'offrir un service incendie efficace tant sur le plan de l'intervention qu'en matière de prévention. Afin d'améliorer la prévention en sécurité

incendie, le Service de sécurité incendie continuera d'effectuer des visites de prévention dans les résidences et commerces sur son territoire. Le Conseil municipal est déterminé à investir afin de procurer aux pompiers des équipements modernes et sécuritaires pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches avec fierté et avec la bravoure que nous leur reconnaissons.

La mise en place du schéma de couverture de risques, sous la gouverne de la MRC de Roussillon, verra le jour lorsque toutes les municipalités se seront entendues entre elles et après que le ministère de la Sécurité publique ait donné son accord. La Ville de Léry continue de travailler son plan de mise en œuvre et souhaite signer d'autres ententes intermunicipales d'entraide avec les villes avoisinantes.

ENVIRONNEMENT

La Ville poursuivra le virage écologique en 2013 par :

- son service de déchetage des branches sur tout le territoire de la municipalité ;
- l'utilisation obligatoire de sacs de plastique biodégradables pour la collecte de feuilles ;
- l'implantation d'un conteneur pour tous les produits électroniques situé à l'hôtel de ville ;
- l'implantation d'un collecteur de piles usagées (piles ordinaires et piles rechargeables) situé dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville ;
- Une collecte biannuelle de surplus de carton aux mois de janvier et juillet ;
- la collecte de sapins les deux premières semaines du mois de janvier.

Ceci permettra de réduire considérablement le coût de l'enfouissement des matières résiduelles.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les citoyens qui contribuent à cette démarche si importante pour notre environnement.

PARCS ET TERRAINS DE JEUX

Avec l'ouverture prochaine de la nouvelle Autoroute 30, le terrain de balle de la Ville de Léry ayant servi pour la construction du viaduc au-dessus de ladite autoroute au cours des trois dernières années devrait reprendre sa vocation originale l'an prochain. S'ajoutera à cet équipement récréatif existant, un nouveau terrain de soccer ainsi que le nouvel emplacement permanent de la patinoire municipale. La patinoire sera asphaltée et devrait servir hiver comme été.

Profitant des travaux de branchement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire à l'Hôtel de ville, le Conseil municipal a décidé d'investir dans la reconstruction et le réaménagement du Parc de l'Hôtel de ville. Les travaux ont déjà débutés et devraient se terminer cet automne ou au printemps prochain.

La Ville de Léry a l'intention d'investir d'avantage dans ses parcs et terrains de jeux au cours des prochaines années.

Le budget de l'exercice financier 2013 sera adopté le lundi 10 décembre 2012 à 19 heures lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal qui portera uniquement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015.

Je termine en remerciant les membres du Conseil municipal et tous les employés de la Ville pour l'ensemble du travail accompli au cours de l'année 2012.

Yvon Mailhot, maire

MAYOR'S REPORT ON VILLE DE LÉRY'S FINANCIAL SITUATION

Dear Fellow Citizens,

I am pleased to present my annual report on the financial status of Ville de Léry, including information regarding remuneration of council members, deposited at the public council meeting held on November 10th, 2012. Also deposited was a list of contracts over \$ 25,000 awarded since the last report as well as a list of contracts greater than \$2,000 but amounting to more than \$ 25,000 engaged with the same contractor, all as required by article 474.1 of the Cities and Towns Act (R.S.Q., chapter C-19) and article 11 of the Act respecting the Remuneration of elected municipal officers (R.S.Q., chapter T-11.001).

Auditor's Report – Financial period 2011

The accounting firm of Chiasson Gauvreau CA Inc has examined the results for the year 2011, finding that the financial statements fairly represented the situation of Ville de Léry as at December 31st, 2011.

The year ended with operating revenues of \$ 2,452,488 and operating expenses of \$ 2,077,567. The operating surplus for the year amounted to \$ 273,193 after depreciation of assets, the repayment of long-term debt and reserves (including the sewer & aqueduct project - Phase I, the purchase of certain Hydro-Québec rights of way, garbage & recycling and parks & recreation)

The value of the Working Capital Fund is \$ 225,000 of which \$ 9 985 remains engaged due to the 2008 acquisition of a truck for the public works department as well as \$ 50 000 for the purchase of a new pumper truck for the fire department in 2011.

Remuneration of elected officials

As of January 1st, 2012, the mayor receives an annual stipend of \$ 10,554 plus an expense allocation of \$ 5,277. Councillors receive a stipend and expense allocation equivalent to one-third these amounts. Furthermore, the mayor receives a monthly remuneration of \$ 446.88 and an expense allocation of \$ 223.44 for duties and functions related to the MRC de Roussillon.

Forecast for 2012

To finance phase I of the sewer and aqueduct project, Ville de Léry has availed itself of a second round of long term funding in the amount of \$ 7,100,000. For the balance of capital expenditures for this project, Ville de Léry is currently making use of its lines of credit until the long-term funding is put in place. To finance the redevelopment of the intersection of Boulevard de Léry / Boulevard René-Lévesque, Ville de Léry also availed itself in 2012 of long-term funding in the amount of \$ 202,500.

Long-term debt attributable to the sewer and aqueduct project - Phase 1 amounts to \$ 11,409,000, that attributable to the purchase of the pumper truck amounts to \$ 285,542, that attributable to Place du Marquis amounts to \$ 236,700, that attributable to the redevelopment of the intersection of Boulevard de Léry / Boulevard René-Lévesque amounts to \$ 202,500, that attributable to the purchase of the Hydro-Québec right of way amounts to \$ 185,970 and the long term debt attributable to the settlement agreement between Ville de Châteauguay and Ville de Léry with respect to police services for the years 2000 to 2010 amounts to \$ 60,000.

Preliminary indications for the current financial period suggest a modest surplus, notwithstanding constant increases in costs.

Contracts awarded by Ville de Léry

Please refer to the list of contracts awarded by Ville de Léry in the last year in the French section of this report.

Forecast for 2013

The Municipal Council is actively preparing the 2013 budget, which will be the last of its mandate since municipal elections must be held in the fall of 2013. The exercise will take place as previous ones have, carefully and prudently considering the limited ability of taxpayers to pay.

Moreover, we note that the Quebec government must review municipal taxation powers in order to diversify the sources of municipal revenues seeing as responsibilities are increasing while resources are decreasing.

SEWER & AQUEDUCT PROJECT

Phase I of this project was proposed at a cost of \$ 20,339,500, funded by the federal and provincial governments in the amount of \$ 15,092,822 (75%). Phase I includes the «Parcs» sector, the western section of boulevard de Léry beginning at rue du Parc-Woodland and chemin du Lac-Saint-Louis from Town Hall to the limits of Ville de Beauharnois. Work began in October 2010 and continued in 2012. We continue to hold a contractual retainer to ensure that the work is completed in a satisfactory manner.

In the last three years, we have received both positive and negative feedback with regards to the sewer and aqueduct project. However, we feel that these new services will provide a better quality of life to residents of Ville de Léry.

With regards to Phase 2 of the sewer and aqueduct project, preliminary plans have been provided to the ministère des Affaires municipales who have since informed us that we must await the end of Phase I before they are able to confirm any new subsidies. We are committed to seeing Phase 2 become a reality and count on your support to see the successful completion of the project.

FIRE DEPARTMENT & FIRE SAFETY RISK COVERAGE PLAN

The Municipal Council's commitment is to provide effective fire service both in regards to interventions as well as prevention. In order to improve prevention and fire safety, the Fire Department will continue to conduct preventive visits in homes and businesses in its territory. The municipal council is committed to investing in order to provide firefighters with safe

and modern equipment so that they can perform their duties with pride and courage.

The implementation of the fire safety risk coverage plan, under the leadership of the MRC de Roussillon, will come to fruition once all municipalities have agreed to its content and after the ministère de la Sécurité publique has given its approval. Ville de Léry continues to work on its implementation plan and wishes to sign intermunicipal agreements with neighboring towns.

ENVIRONMENT

Ville de Léry will continue on its green path in 2013 by offering the following services:

- branch shredding services;
- the provision and sale of biodegradable bags for fall leaf collection;
- the implementation of a container for all electronic products located at Ville de Léry Town Hall;
- the implementation of battery recycling services through the installation of a used battery collector (ordinary and rechargeable batteries) in the lobby of Ville de Léry Town Hall;
- biannual surplus cardboard collection in January and July;
- Christmas tree collection in the first two weeks of January.

These services help to significantly reduce the cost of sending our garbage to landfill. We also take this opportunity to thank all the citizens who contribute in some way to these processes, which are so important to our environment.

PARKS & PLAYGROUNDS

With the upcoming opening of the new Highway 30, Ville de Léry's baseball field used over the last three years for the construction of the viaduct over said highway is expected to resume its original vocation next year. Next to the baseball field, the construction of a soccer field is planned as well as the new permanent location of the skating rink. The rink will eventually be paved and should be used in winter and summer.

Profiting from the works to install sewer and water connections at Town Hall, the Municipal Council decided to invest in the reconstruction and redevelopment of the Town Hall Park. Work has already begun and should be completed this fall or next spring.

Ville de Léry intends to invest more in its parks and playgrounds in the coming years.

The Ville de Léry budget for 2013 will be adopted on December 10th, 2012 at a special meeting of council held specifically for budget purposes as well as for the adoption of the triennial programme of capital expenditures for 2013-2014-2015.

In closing, I wish to express my appreciation to the members of Ville de Léry Municipal Council as well as our employees for all their work and efforts in 2012.

Yvon Mailhot, Mayor



Lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2012, le Conseil municipal :

- A approuvé la demande de paiement numéro 16 au montant de 272 133,39 \$, taxes incluses, et a autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement à l'entrepreneur général Sintra Inc. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)
- A accepté les conditions de renouvellement présentées par SSQ Groupe Financier concernant l'assurance collective des employés de la Ville de Léry pour la période du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013 au montant prévu de 23 606,08 \$, taxes incluses.
- A octroyé à Les Pavages Céka le contrat de construction du branchement des services d'égout et d'aqueduc au 1676, chemin du Lac-Saint-Louis pour un montant de 2 800 \$, taxes en sus et a indiqué que, selon l'article 36.2 du règlement 2012-418 sur les branchements à l'aqueduc et à l'égout sanitaire, le propriétaire du 1676, chemin du Lac-Saint-Louis doit assumer la totalité des frais occasionnés à la Ville de Léry par ces travaux.
- A autorisé l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, les droits constituant une servitude réelle permanente aux fins du passage et de l'entretien d'une conduite d'aqueduc et d'une conduite d'égout sanitaire sur une parcelle (Parcelle A) du lot 369 Partie du cadastre de la Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, circonscription foncière de Châteauguay, de la Ville de Léry, le tout requis dans le cadre de l'implantation du chemin « D » du projet d'infrastructures de la Ville de Léry et a mandaté le cabinet Dufresne Hébert Comeau inc., avocats, pour entreprendre les procédures d'expropriation requises conformément à la loi et représenter la Ville de Léry dans ce dossier. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)
- A accepté la demande d'ajustement d'honoraires professionnels de la firme Genivar pour la période finissant le 11 août 2012, selon les factures numéros 0269972 et 0270701, datées du 25 août 2012, au montant de 2 218,54\$, taxes en sus, et en a autorisé le paiement. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)

Lors de la séance extraordinaire du 2 octobre 2012, le Conseil municipal :

- A octroyé à Gérald Théorêt Inc. le contrat de construction des branchements de

services d'égout et d'aqueduc sur le chemin « M » pour la somme de soixante-seize mille sept cent soixante-huit dollars et quatre-vingt-un cents (76 768,81 \$), taxes incluses. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)

Lors de la séance extraordinaire du 9 octobre 2012, le Conseil municipal :

- A adopté un budget supplémentaire pour l'année financière 2012 et a indiqué qu'un document explicatif du budget supplémentaire 2012 serait publié dans un bulletin spécial qui sera diffusé avec le compte de taxes supplémentaires.
- A adopté le règlement numéro 2012-419 décrétant les taux de taxes supplémentaires pour l'exercice financier 2012 ainsi que les modalités de paiement.

Lors de la séance ordinaire du 9 octobre 2012, le Conseil municipal :

- A demandé au directeur général et secrétaire-trésorier d'aviser les contribuables concernés qu'il sera ordonné à la prochaine séance du Conseil la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes si les sommes dues inscrites sur la liste déposée ne sont pas acquittées d'ici le 12 novembre 2012.
- A nommé M. Adrien Desrochers à titre de maire suppléant pour une période de quatre mois à compter du 1^{er} novembre 2012.
- A embauché un nouveau journalier au Service des travaux publics, M. Patrick Tremblay, pour une période de probation de six (6) mois ; l'embauche, effective le 22 octobre 2012, est sujette aux modalités stipulées entre les deux parties.
- A entériné la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accorder la demande de dérogation mineure concernant le 1675, chemin du Lac-Saint-Louis.
- A approuvé la demande de paiement numéro 17 au montant de 11 195,28 \$, taxes incluses, et a autorisé le directeur général et secrétaire-trésorier à en effectuer le paiement à l'entrepreneur général Sintra Inc. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)
- A accepté la demande d'honoraires professionnels de la firme Genivar pour la période finissant le 8 septembre 2012, selon la facture numéro 0272285 datée du 11 septembre 2012, au montant de 3 640\$, taxes en sus, et en a autorisé le paiement. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)

- A accepté la demande d'honoraires professionnels de la firme Genivar pour la période finissant le 9 juin 2012, selon la facture numéro 0256867 datée du 28 juin 2012, au montant de 4 232,72 \$, taxes en sus, et la demande d'honoraires professionnels pour la période finissant le 11 août 2012, selon la facture numéro 0270695 datée du 25 août 2012, au montant de 4 162,26 \$, taxes en sus, et en a autorisé le paiement. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)
- A octroyé le contrat pour la fourniture des services professionnels en matière d'évaluation foncière à la firme Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés Inc., au coût de 209 864,50 \$, taxes en sus, selon les modalités prévues et ce pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2018.
- A accepté la facture 59642 de Construction J.P. Roy Inc. datée du 27 août 2012 au montant de 6 840,00 \$, taxes en sus, ainsi que la facture 00108517 datée du 25 août 2012 au montant de 3 000 \$, taxes en sus, et la facture 00108587 datée du 31 août 2012 au montant de 148,95 \$, taxes en sus, de Distribution Lazure Inc, pour les travaux d'urgence pour réparer un ponceau dans «Le Grand Ruisseau», et en a autorisé le paiement.
- A accepté la facture 59807 de Construction J.P. Roy Inc. datée du 4 septembre 2012 au montant de 4 374,31 \$, taxes en sus, pour la construction d'un accotement pour accueillir un abribus, et en a autorisé le paiement.
- A accepté la facture 59750 de Construction J.P. Roy Inc. datée du 31 août 2012 au montant de 2 199,00 \$, taxes en sus, pour le nivellement du terrain du Parc de l'hôtel de ville pour accueillir de nouveaux modules de jeux, et en a autorisé le paiement.
- A accepté la facture 59749 de Construction J.P. Roy Inc. datée du 31 août 2012 au montant de 16 141,49 \$, taxes en sus, pour l'installation de conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi qu'un raccord pour la nouvelle patinoire au Parc multifonctionnel sur la rue de la Gare, et en a autorisé le paiement.
- A accepté la facture 59751 de Construction J.P. Roy Inc. datée du 31 août 2012 au montant de 10 667,33 \$, taxes en sus, pour l'installation des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire à l'hôtel de ville, et en a autorisé le paiement.

(Suite à la page 8)

Lors de la séance extraordinaire du 5 novembre 2012, le Conseil municipal :

- A octroyé le contrat d'assurances de dommages de la Ville de Léry pour la période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 à divers assureurs via les courtiers d'assurances Courtier Multi-Plus/Courtage d'assurances Claude Héту Inc. et Lemieux, Ryan & Associés Inc.
- A approuvé l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, les droits constituant une servitude réelle permanente aux fins du passage et de l'entretien

d'une conduite d'aqueduc et d'une conduite d'égout sanitaire sur deux (2) parcelles (Parcelles A et D) du lot 369 Partie du cadastre de la Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, circonscription foncière de Châteauguay, de la Ville de Léry, le tout requis dans le cadre de l'implantation du chemin « D » du projet d'infrastructures de la Ville de Léry. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)

- A approuvé l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, les droits

constituant une servitude réelle permanente aux fins du passage et de l'entretien d'une conduite d'aqueduc et d'une conduite d'égout sanitaire sur deux (2) parcelles (Parcelles B et C) du lot 369-11 Partie du cadastre de la Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, circonscription foncière de Châteauguay, de la Ville de Léry, le tout requis dans le cadre de l'implantation du chemin « D » du projet d'infrastructures de la Ville de Léry. (Mise en place des réseaux d'égout sanitaire et d'aqueduc avec protection incendie - Phase 1, projet L98753)

INFOS MUNICIPALES / MUNICIPAL NEWS

DÉPÔT DE NEIGE DANS LES RUES

En vertu du chapitre I sur les nuisances, il est interdit de déposer ou de faire déposer sur un trottoir, **une rue**, un parc ou une place de la municipalité, de la neige ou de la glace provenant d'une propriété privée.

CLÔTURES À NEIGE

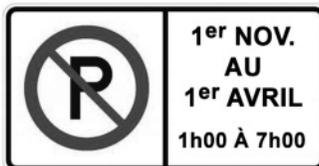
- Elles sont autorisées du **1^{er} octobre au 30 avril de l'année suivante.**
- Sont interdits les pierres, poteaux indicateurs ou tout autre objet pouvant nuire au déneigement des rues.

ABRIS TEMPORAIRES

- Ils sont autorisés du **15 octobre au 15 avril de l'année suivante.**
- Aucun permis ou certificat n'est exigé pour ces installations temporaires.

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner la nuit dans les rues de la municipalité entre 1 heure et 7 heures, et ce, entre le **1^{er} novembre et le 1^{er} avril de l'année suivante.**



DOMMAGES AUX CLÔTURES, ETC.

Si une plainte parvient à la municipalité concernant un bris de clôture causé par l'entrepreneur en déneigement, la municipalité exigera du plaignant qu'il dépose un certificat de localisation de sa propriété. **Sans cette preuve, la plainte sera irrecevable.** De plus, si vous constatez des dommages à votre gazon ou autre causés par l'entrepreneur en déneigement, veuillez nous en aviser.

LUMIÈRES DE RUES

Vous avez remarqué qu'une lumière de rue était brûlée, ou toujours allumée ou

intermittente, s.v.p. veuillez nous aviser en téléphonant au 450-692-6861 poste 203. Un électricien est mandaté pour effectuer les réparations environ cinq fois par année.

100^e ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE LÉRY EN 2014

C'est en 2014 que la Ville de Léry célébrera le 100^e anniversaire de sa fondation. Si vous êtes intéressés à travailler comme bénévoles afin de former un comité pour organiser les fêtes du 100^e anniversaire de la Ville de Léry, veuillez s.v.p. nous faire parvenir vos coordonnées.

CORVÉE COMMUNAUTAIRE

Encerclez la date du samedi 8 juin 2013 de 9 heures à midi sur vos calendriers! Détails à suivre dans le prochain Le Léryverain (édition printemps-été).

JOUR DU SOUVENIR 2012

Le 10 novembre 2012, la Ville de Léry était représenté par M. le conseiller Eric Parent lors de la parade de l'armistice et la mise en place des couronnes au cénotaphe en la Ville de Beauharnois. Nous tenons à remercier tous les anciens combattants pour leurs sacrifices. Souvenons-nous...



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Le 3 novembre 2013, plus de 1 100 municipalités du Québec seront en élection générale afin de combler quelques 8 000

postes de maires et de conseillers municipaux. Les électeurs seront appelés à se rendre aux urnes afin d'élire leur prochain conseil municipal.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web suivant : <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/accueil/>

SNOW REMOVAL UNTO MUNICIPAL ROADWAYS

Under Chapter I of the nuisance by-law, one is not allowed to deposit snow or ice from a private property, or cause such to be deposited, onto a sidewalk, street, park or place of the municipality.



SNOW FENCES

- They are allowed from **October 1st to April 30th the following year.**
- Are forbidden stones, signposts or other items that can interfere with snow removal.

TEMPORARY SHELTERS

- They are allowed from **October 15th to April 15th the following year.**
- No permit or certificate is required for these temporary facilities.

OVERNIGHT PARKING

It is illegal to park overnight on municipal roadways between 1 a.m. and 7 a.m. from **November 1st to April 1st the following year.**

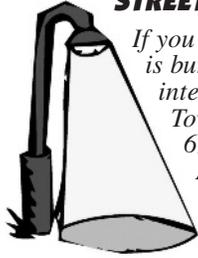
DAMAGE TO FENCES, ETC.

If a complaint is received by Ville de Léry with regards to a broken fence caused by the snow removal contractor, the municipality will require the complainant to file a certificate of location of his property. **Without this evidence, the complaint will be deemed inadmissible.**



Also, if you see any damage to your lawn or other caused by the snow removal contractor, please do not hesitate to advise Ville de Léry Town Hall.

STREET LIGHTS



If you notice a street light that is burned out or always lit or intermittent, please notify Town Hall by calling 450-692-6861 extension 203. An electrician is authorized to make repairs approximately five times per year.

100th ANNIVERSARY OF THE TOWN OF LÉRY IN 2014

In 2014, Ville de Léry will be celebrating the 100th anniversary of its founding. If you are interested in volunteering on a committee to organize the 100th anniversary celebration, please contact Town hall and leave us your coordinates.

PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

Profitant des travaux de branchement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire à l'Hôtel de ville, le Conseil municipal a décidé d'investir dans la reconstruction et le réaménagement du Parc de l'Hôtel de ville. Les travaux sont presque terminés et devraient être finalisés au printemps.



COLLECTE DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES RECYCLABLES



L'horaire des collectes reste inchangé pour le temps des Fêtes ; elles se dérouleront donc normalement. Continuez à sortir votre bac avant 7 h la journée de la collecte. Pour connaître l'horaire complet, consultez le site Internet de la MRC de Roussillon au www.mrcroussillon.qc.ca sous l'onglet matières résiduelles.

À VENIR EN JANVIER 2013 - COLLECTE DE CARTON

Une collecte spéciale pour les surplus de carton est prévue pour le vendredi 11 janvier 2013 en lien avec la période des Fêtes où le carton y est plus abondant. La collecte s'effectue la même journée que la



collecte des matières recyclables et les citoyens sont invités à déposer leurs surplus de carton à deux pieds du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte robotisée.

Ne pas les attacher ou les ficeler.

Carton seulement : retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes.

Défaire les boîtes trop volumineuses et éviter les charges trop lourdes (ne pas remplir une boîte de frigo de retailles de carton).

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Le service des travaux publics procédera à la collecte des sapins de Noël du 3 janvier au 15 janvier 2013. Pour cette raison, les sapins de Noël ne seront pas ramassés dans la collecte habituelle des déchets et ce, jusqu'au 16 janvier 2013.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous vous rappelons qu'il existe un service de première ligne pour répondre à toutes les plaintes concernant les ordures ménagères et le recyclage. Que ce soit pour des ordures non ramassées, un bac de recyclage non vidé, un bac de recyclage brisé, ou toute autre plainte, **vous devez communiquer directement avec la ligne info-collecte en téléphonant au 514-928-5227 et en précisant votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse en indiquant la ville.**

CONTENEUR POUR PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Nous avons le plaisir de vous informer que l'hôtel de ville dispose maintenant d'un conteneur pour tous les produits électroniques. Si vous voulez vous départir de certains produits électroniques, il vous suffit de vous présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture. Nous sommes déjà à notre 4^e conteneur depuis mai 2012!

WASTE COLLECTION AND RECYCLING

The collection schedule remains unchanged for the holiday season. As usual, please place your bin curbside before 7 a.m. the day of collection. For a complete schedule, please visit the MRC de Roussillon website at www.mrcroussillon.qc.ca and look for the waste collection and recycling tab.

COMING IN JANUARY 2013 - SPECIAL CARDBOARD COLLECTION

A special collection for extra cardboard is scheduled for Friday, January 11th, 2013 in conjunction with the holiday season when such carton is more abundant. The collection will take place on the same day as the collection of recyclable materials. Residents are invited to deposit their surplus cardboard next to their recycling bin. Please do not put anything on the recycling bin so as to not impede the mechanical collection process.



CHRISTMAS TREE COLLECTION

The Ville de Léry Public Works Department will collect Christmas trees from January 3rd to January 15th, 2013. For this reason, Christmas trees will not be collected through regular garbage pick-up until January 16th, 2013.



COLLECTEUR DE PILES USAGÉES

Suite à une subvention du Fonds Éco IGA obtenue par la MRC de Roussillon, la Ville de Léry s'est vue remettre un collecteur de piles usagées (piles ordinaires et piles rechargeables). Le collecteur de piles usagées est situé dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville. Les citoyens intéressés peuvent donc, dès maintenant, se débarrasser de ces résidus domestiques dangereux en les déposants dans le collecteur de piles.

USED BATTERY COLLECTOR

Following a grant from Fonds Eco IGA obtained by the MRC de Roussillon, Ville de Léry was issued a used battery collector (ordinary and rechargeable batteries). The used battery collector is located in the lobby of Ville de Léry town hall where interested citizens can now get rid of this type of hazardous household waste by placing their used batteries in this collector.

Programme de récupération des piles

Piles acceptées

Non rechargeables (alkalines, lithium, petites piles scellées au plomb...)



Rechargeables (lithium-ion, ni-cd, ni-mh...)



Tous les formats de piles pesant moins de 5 kg

(AAA, AA, C, D, 9V, piles bouton – montres, appareils auditifs, piles de lampes, piles d'outils, piles de caméras, piles d'ordinateurs...)

Piles refusées

Batteries acide-plomb (batteries d'auto et de tout autre véhicule électrique, batteries pour divers autres appareils)



Batteries humides (on voit le liquide à travers la batterie qui est souvent en plastique, il s'agit souvent de batteries ni-cd)



WASTE MANAGEMENT

We remind you that there is one phone number to respond to all complaints with regards to garbage and recycling services. Whether for garbage not collected, a recycling bin not emptied, a broken recycling bin, or any other complaint, you must contact the Info-Collect Hotline at 514-928-5227 and stating your name, phone number, address and town.

CONTAINER FOR ELECTRONIC PRODUCTS

We are pleased to inform you that Town hall now has a container for the disposal of all electronic products. If you wish to get rid of any electronic products, please

present yourselves at Town hall during regular opening hours. We are already on our 4th container since May 2012!



Ensemble, facilitons le déneigement

L'HIVER, PRÉVOYEZ DE L'ESPACE POUR LES COLLECTES DE DÉCHETS ET DE MATIÈRES RECYCLABLES



- Pour ne pas nuire aux opérations de déneigement, placez votre bac ou votre poubelle dans votre entrée et non sur le trottoir ou dans la rue.
- Éloignez votre bac de tout abri d'auto temporaire, poteau de déneigement, voiture, etc.
 - Un espace de 60 cm (2 pi) doit être conservé autour du bac
- Puisqu'il s'agit d'une collecte robotisée, le positionnement de votre bac de recyclage est important. Les roues et les poignées doivent être orientées vers votre domicile.
- Pour être ramassés, vos bacs et vos déchets doivent rester accessibles aux éboueurs. Assurez-vous qu'ils ne soient pas ensevelis par la neige.



MRC DE ROUSSILLON
www.mrcroussillon.qc.ca

CANDIAC, CHÂTEAUGUAY, DELSON,
LA PRAIRIE, LÉRY, MERCIER, SAINT-CONSTANT,
SAINT-ISIDORE, SAINT-MATHIEU,
SAINT-PHILIPPE, ET SAINTE-CATHERINE

Ligne Info-collectes : 514 928-5227
Exclusivement pour les collectes des déchets
et des matières recyclables



LA COLLECTE DU RECYCLAGE PASSE AU PÊLE-MÊLE

PLUS BESOIN DE TRIER LE PAPIER/CARTON DU PLASTIQUE/VERRE/MÉTAL

Simplement vous assurer que les matières déposées dans votre bac sont admissibles.

Gardez votre bac actuel, car il est parfaitement adapté à la collecte en pêle-mêle.

Pourquoi ce changement?

Le collecteur a adapté ses installations de tri, permettant une collecte en pêle-mêle. Participer à la collecte des matières recyclables est désormais plus facile!



MRC DE ROUSSILLON
www.mrcroussillon.qc.ca

Candiac, Châteauguay, Delson,
La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant,
Saint-Isidore, Saint-Mathieu,
Saint-Philippe, et Sainte-Catherine



À titre d'information, veuillez noter qu'en date du 1^{er} décembre 2012, 279 résidences sont branchées au réseau d'aqueduc et d'égout sanitaire.

Nous vous rappelons que vous devez tout de même nous faire parvenir une copie de la preuve de la dernière vidange de votre fosse septique. Vous pouvez nous l'envoyer par télécopieur au 450-692-6881, par courriel à urbanisme@ville.lery.qc.ca ou par la poste au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, Ville de Léry, Québec, J6N 1E8.

De plus, lorsque les travaux de branchement ont été inspectés et que vous avez eu un certificat de remblayage, vous pouvez récupérer votre dépôt de 500 \$ à l'hôtel de ville ou communiquer avec nous afin de nous donner l'autorisation de le détruire.

For your information, please note that as of December 1st, 2012, 279 homes are connected to the sewer and aqueduct services.

However, once connected, we remind you that you must still send us a copy of the proof of the last emptying your septic tank. You can send it to us by fax at 450-692-6881, by email to urbanisme@ville.lery.qc.ca or by post to 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, Ville de Léry, Québec, J6N 1E8.

In addition, when the connection work has been inspected and you have received your certificate, you may reclaim your \$ 500 deposit at Town Hall or contact us to give us permission to destroy your cheque.



SERVICE D'INCENDIE / FIRE DEPARTMENT



Le service d'incendie est souvent sollicité pour effectuer la vidange des sous-sols des résidences sur son territoire. Par contre, nous tenons à vous informer que la politique

concernant cette mesure est la suivante: la vidange de sous-sols sera effectuée uniquement lors d'une panne d'électricité de longue durée dans le secteur d'où provient la demande ou suite à une averse subite et hors de l'ordinaire.

The fire department is often asked to pump out flooded basements on its territory. However, we wish to inform residents of the official town policy: emptying flooded basements will only be effected in sectors experiencing long term power outages or following a sudden and out of the ordinary downpour.

Pour votre sécurité en cas d'incendie : Déneigez vos balcons et autres sorties!

Cet hiver, les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité pour les sorties

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps.

- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport.
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.

- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou qu'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus d'information sur l'évacuation en cas d'incendie, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le:

www.securitepublique.gouv.qc.ca
à la section Sécurité incendie.

FLASH SÉCURITÉ

Décembre : Afin d'éviter les feux de nature électrique, assurez-vous de ne pas surcharger vos prises de courant, ne pas passer les fils électriques sous les tapis, ne pas fixer vos lumières décoratives à l'extérieur avec des clous et si votre sapin est naturel, toujours vérifier à ce qu'il y ait toujours de l'eau dans la base. Lors de votre absence, vous devez éteindre les lumières.

Janvier : Même après 72 heures, les cendres mal disposées peuvent demeurer un risque d'incendie. Vous devez placer les cendres dans une chaudière de métal fermée, la sortir à l'extérieur et la déposer sur une surface non combustible.

Février : Balcons et portes d'issues de secours bien déneigés peuvent vous sauver la vie.

Mars : Au changement de l'heure, pensez à remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée. Vous pouvez aussi vérifier la chambre de détection de votre avertisseur au moyen de la fumée d'une bougie. Un avertisseur de fumée à pile ou électrique a une durée de vie variant entre 5 et 10 ans selon le modèle. Si l'avertisseur de fumée a atteint cette date, veuillez le remplacer.



POLITIQUE POUR LES SERVICES DE LOISIRS

La politique pour les services de loisirs est offerte aux jeunes résidents de Léry âgés de 0 à 17 ans inclusivement. La Ville de Léry autorise le remboursement d'un montant maximal de 150 \$ par enfant, par année civile. Il n'est pas obligatoire que les services de loisirs soient en la Ville de Châteauguay ; vous pouvez utiliser les services de loisirs de n'importe quelle autre ville.

Afin de procéder au remboursement, nous avons besoin d'une copie de la ou des factures, d'une preuve de résidence (permis de conduire, facture, bulletin

scolaire) et d'une preuve de la date de naissance de l'enfant, (carte d'assurance-maladie, certificat de naissance, etc.). Vous aurez également un formulaire de demande de remboursement à compléter. Les remboursements seront effectués par chèques et seront envoyés par courrier. Cette politique demeure en vigueur tant qu'elle ne sera pas modifiée ou remplacée par une autre entente.

POLICY FOR RECREATIONAL SERVICES

The policy for recreational services is offered to young residents of Léry aged 0 to 17 years. Ville de Léry allows a maximum

reimbursement of \$150 per child per calendar year. Please note that it is not mandatory that the recreational services be provided in Ville de Châteauguay, you can also make use of such services available in any other nearby towns.

To obtain a reimbursement, a resident will need to provide proof of residence (school report, bill, driver's license, etc.), the child's name as well as date of birth (medicare card, birth certificate, etc.). After verification, reimbursement will be effected by check and sent by mail. This policy will remain in effect until it is amended or replaced by another agreement.

ACTIVITÉS À VENIR / ACTIVITIES TO COME

PATINOIRE

Cette année, veuillez profiter du nouvel emplacement permanent de la patinoire qui a été aménagé au Parc multifonctionnel sur la rue de la Gare.



TOURNOIS DE CRIBLE

Veuillez noter que des tournois de crible au profit des loisirs de la Ville de Léry auront lieu les samedis 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril et 25 mai 2013 à l'hôtel de ville de Léry. Inscriptions de 12 h 30 à 13 h. Les tournois débutent à 13 h 15. Pour information : M. Albert Brault au 450-698-1196 ou Mme Diane Brault au 450-225-4267.



CLUB OPTIMISTE

Pour de l'information sur le Club Optimiste de la Ville de Léry ainsi que ses activités, veuillez communiquer avec Mme Jocelyne Schmidt au 450-429-2356.

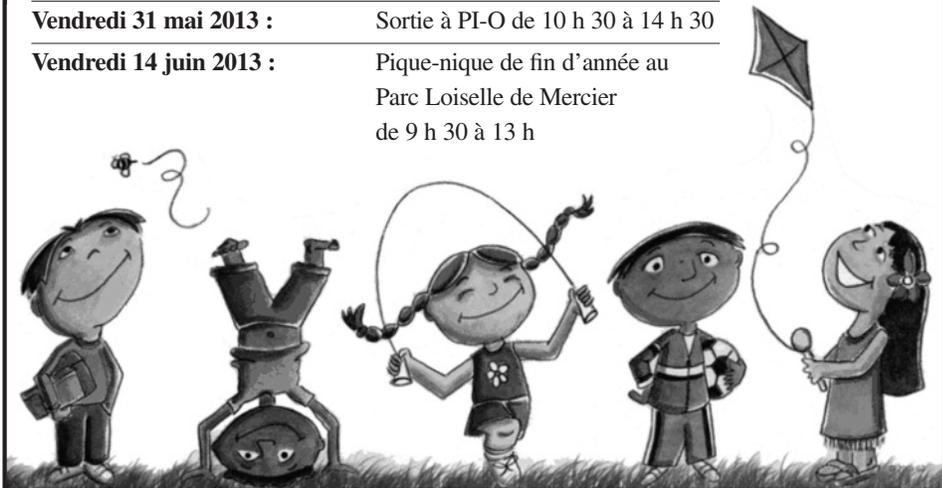
CLUB DE L'ÂGE D'OR

Veuillez noter qu'à compter du mois de janvier 2012, à tous les 2^e jeudis de chaque mois, il y aura des soupers à l'hôtel de ville. Aussi, à tous les jeudis à partir de 12 h 30 il y aura des parties de cartes (Wist militaire) à l'hôtel de ville.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Madame Diane Gendron au 450-692-0459.



- Vendredi 25 janvier 2013 :** Sortie à l'Aquadôme de 9 h à 11 h 30
- Vendredi 8 février 2013 :** Sortie à Équilibrix de 9 h 30 à 11 h 30
- Vendredi 15 mars 2013 :** Sortie à la Cabane à Sucre La Branche de St-Isidore de 10 h à 13 h
- Vendredi 22 mars 2013 :** Café-Causerie Scrapbooking de Pâques de 9 h à 11 h
- Vendredi 12 avril 2013 :** Café-Causerie « C'est quoi le problème » de 9 h à 11 h
- Vendredi 19 avril 2013 :** Sortie « Visite de la Caserne des Pompiers de Châteauguay » de 9 h 30 à 10 h 30 ou 10 h 45 à 11 h 45
- Vendredi 10 mai 2013 :** Café-Causerie « Bricolage pour la fête des mères » de 9 h à 11 h
- Vendredi 24 mai 2013 :** Déjeuner de filles de 9 h à 11 h
- Vendredi 31 mai 2013 :** Sortie à PI-O de 10 h 30 à 14 h 30
- Vendredi 14 juin 2013 :** Pique-nique de fin d'année au Parc Loiselle de Mercier de 9 h 30 à 13 h



UNE IMPORTANTE SOMME POUR L'URGENCE DE L'HÔPITAL ANNA-LABERGE!

UN COUP DE CHAPEAU POUR L'HÔPITAL ANNA-LABERGE!

— AU PROFIT DE LA FONDATION ANNA-LABERGE

Le samedi 3 novembre 2012 a eu lieu la septième édition du Coup de chapeau. Grâce à la générosité de la population et à la participation des pompiers de 13 services d'incendie, qui érigeaient un barrage routier dans leur municipalité respective, une somme de 44 711,17\$ a été recueillie.

Ce montant permettra au CSSS Jardins-Roussillon de faire l'achat en partie d'un système de "monitoring" pour l'urgence de l'Hôpital Anna-Laberge. Les pompiers sont étroitement liés à ce département et aux employés qui y travaillent, alors ce partenariat est naturel. Depuis 2005,

l'événement Coup de chapeau a permis d'amasser plus de 291 951\$ pour l'urgence de l'Hôpital Anna-Laberge.

La Fondation Anna-Laberge tient à remercier les services d'incendie suivants: Beauharnois, Châteauguay, Kahnawake, La Prairie, Léry, Mercier, Napierville/St-Cyprien, Sherrington/St-Édouard, St-Constant et les pompiers de Goodfellow, St-Jacques-le-Mineur, St-Michel, St-Philippe/St-Mathieu et Ste-Martine.

"Le CSSS Jardins-Roussillon a une chance inouïe; celle d'avoir à ses côtés des partenaires fidèles et impliqués. Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les services de sécurité incendie participants ainsi que les automobilistes qui donnent généreusement. Sans votre appui, l'urgence de l'Hôpital Anna-Laberge ne serait pas dotée de tels équipements", déclare Madame Suzanne Chèvrefils, coordonnatrice soins critiques, services ambulatoires, centrale de rendez-vous et admission du CSSS Jardins-Roussillon.

À noter que le moniteur cardiaque est un appareil de surveillance de haute technologie qui permet à l'urgentologue d'évaluer la stabilité hémodynamique et de déterminer les interventions de soins appropriés pour l'usager traumatisé.

La Fondation Anna-Laberge tient à remercier tous les services d'incendie, l'Unité Communautaire de Mesures d'Urgence, duval design communication, la Caisse Desjardins des Berges de Roussillon, la Caisse Desjardins de Châteauguay, Veolia Transdev, tous les corps policiers des municipalités touchées ainsi que le Ministère des Transports du Québec (bureaux de Napierville et d'Ormstown), tous les restaurateurs participants ainsi que les commanditaires des cadeaux offerts aux pompiers.



OPÉRATION NEZ ROUGE « ÊTRE BÉNÉVOLE : UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE »

Vous trouverez ci-dessous, les dates pour la 23^e édition de l'Opération Nez rouge :

Décembre 2012

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

450-699-6011

Société de l'assurance automobile Québec



Opération Nez rouge



Desjardins



Châteauguay, monsieur Stéphane Fleury.

L'Opération Nez rouge se déroulera du 30 novembre au 31 décembre prochain, sous la présidence d'honneur du directeur du Service de police de Châteauguay, monsieur Stéphane Fleury. Votre participation en tant que bénévole accompagnateur nous est indispensable pour continuer le formidable effort de société qui consiste à sensibiliser la population à l'alcool au volant et ainsi améliorer le bilan routier tout au long de l'année. Tout ça, dans l'ambiance sympathique, pleine de joie et de gaieté d'une agréable activité du temps des Fêtes.

Vous pouvez vous inscrire en ligne à l'adresse suivante : <http://operationnezrouge.com> ou passer directement à la MAISON DES JEUNES CHÂTELOIS, 180, rue Mercier, Châteauguay (Québec) J6J 5X2. Vous pouvez aussi téléphoner au 450-699-6011.

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) du Haut Saint-Laurent est :

Un organisme à but non lucratif formé en 1993, suite à l'entente Saint-Laurent Vision 2000, dont le mandat est la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent en concertation avec le public, à partir de *Plan d'Action et de Réhabilitation Écologique (PARE)* élaborés à la suite de consultations tenues auprès du public.

Un organisme de concertation qui regroupe des représentants de tous les milieux sur un conseil d'administration de 21 personnes, plus 2 membres co-optés :

- Industries (6)
- Groupes à caractère environnemental (5)
- Groupes socio-économiques (4)
- Gouvernements locaux (municipalités et MRC) (4)
- Individus (2)

Membre de Stratégies Saint-Laurent (SSL), organisme provincial qui regroupe l'ensemble des 14 comités ZIPs du Québec.

Dans le but d'atteindre ses objectifs et de mieux connaître l'état du fleuve Saint-Laurent sur son territoire, le comité tient régulièrement des réunions du Comité plénier.

Lors de ces réunions, ouvertes à tous, un conférencier est invité à nous entretenir d'un sujet précis concernant la qualité du fleuve ou des citoyens qui le côtoient. C'est aussi lors de ces réunions que l'on traite des dossiers précis concernant les PAREs (plans d'action et de réhabilitation écologique).

Pour plus informations veuillez nous contacter au 450-371-2492 ou par courriel au ziphs1@rocler.com

**COMITÉ ZIP
DU HAUT SAINT-LAURENT**

IMAGE À COLORIER / IMAGE COLORING





LES 8 ERREURS

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 8 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!



Original



Modifié

SUDOKU

数独

	4	1	9				6	
			8	2		9	7	
	8		6		5	2		
6			2	7				4
3	1						2	7
7				6	1			8
		9	1		3		5	
	7	2		4	6			
	5				2	4	1	

NOVICE / BEGINNER

			1				2	
3			2		8			7
6		7				9		1
	8		6	3	7		5	
	1		4	5	9		2	
1		8				3		9
2			1	4				8
		6				5		

INTERMÉDIAIRE / INTERMEDIATE

8	4	1	9	7	6	2	3	5
3	5	9	2	1	8	4	6	7
6	2	7	3	4	5	9	8	1
9	8	2	6	3	7	1	5	4
5	6	4	8	2	1	7	9	3
7	1	3	4	5	9	8	2	6
1	7	8	5	6	2	3	4	9
2	3	5	1	9	4	6	7	8
4	9	6	7	8	3	5	1	2

2	4	1	9	3	7	8	6	5
5	3	6	8	2	4	9	7	1
9	8	7	6	1	5	2	4	3
6	9	5	2	7	8	1	3	4
3	1	8	4	5	9	6	2	7
7	2	4	3	6	1	5	9	8
4	6	9	1	8	3	7	5	2
1	7	2	5	4	6	3	8	9
8	5	3	7	9	2	4	1	6

SOLUTIONS



Bonne et heureuse année!

Happy New Year!



2013

La municipalité à votre service

URGENCE 9-1-1

POLICE

(450) 698-1331

ADMINISTRATION

(450) 692-6861
(450) 692-6881 (télécopieur)

Courriel : villedelery@videotron.ca

HORAIRE :

Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h

SÉANCE DU CONSEIL : 2^e lundi, 20h (sauf octobre)

ORDURES MÉNAGÈRES :

Mercredi

OBJETS LOURDS :

Mercredi

COLLECTE SÉLECTIVE :

Vendredi

COLLECTE DE BRANCHES :

1^{er} mardi et 3^e mardi
de chaque mois, soit du
7 mai au 5 novembre 2013
(sauf le 15 octobre)

COLLECTE DE FEUILLES :

23 septembre 2013
jusqu'à la première neige

Conseil municipal

MAIRE

Yvon Mailhot

CONSEILLERS (ÈRE)

Monsieur Lee Royko
Monsieur Adrien Desrochers
Monsieur Albert Braut
Monsieur Thomas L. Oliver
Monsieur Eric Parent
Mademoiselle Olivia Goodfellow

Services

Administration

Dale Stewart, Directeur général
et secrétaire-trésorier

Suzie Brind'Amour, Taxation

Incendie

Maurice Vinette, Directeur

Urbanisme

Philippe Chrétien, Responsable de
l'urbanisme et de l'inspection

Manon Berthiaume, Secrétaire

Travaux publics

Serge Malenfant, Responsable
Eric Groulx
Patrick Tremblay



CALENDRIER MUNICIPAL 2013 / 2013 MUNICIPAL CALENDAR

Ordures ménagères et objets lourds / Garbage and heavy objects :

Tous les mercredis / Every Wednesday

Recyclage / Recycling : À tous les vendredis / Every Friday

Séances du Conseil municipal / Council meetings : le 2^e lundi de chaque mois (sauf octobre) / the 2nd Monday of each month (except October)

Collecte de branches / Branch collection : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois du 7 mai au 5 novembre (sauf le 15 octobre) / 1st and 3rd Tuesdays of each month from May 7th to November 5th (except October 15th)

Collecte de feuilles / Leaves collection : du 23 septembre jusqu'à la première neige / from September 23rd until first snowfall

JANVIER 2013 JANUARY

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER 2013 FEBRUARY

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30		

MARS 2013 MARCH

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30		

AVRIL 2013 APRIL

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2013 MAY

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28
	29	30	31			

JUN 2013 JUNE

D	L	M	M	J	V	S
						1
	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	

JUILLET 2013 JULY

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT 2013 AUGUST

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31		

SEPTEMBRE 2013 SEPTEMBER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE 2013 OCTOBER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE 2013 NOVEMBER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30		

DÉCEMBRE 2013 DECEMBER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				